

Zeitschrift:	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber:	Société Oeconomique de Berne
Band:	7 (1766)
Heft:	1
Artikel:	Memoire et observations fournies, par quelques-unes des societes correspondantes
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-382638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

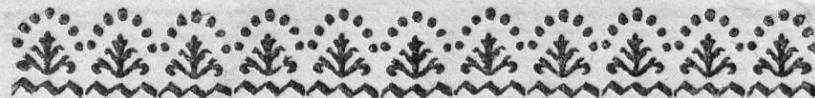
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



MÉMOIRE
E T
OBSERVATIONS
F O U R N I E S ,
PAR QUELQUES-UNES
D E S
SOCIETÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉ DE LAUSANNE.

I. **M**onsieur Seigneux de Correvon rendit compte à la Société, dans un mémoire, qu'il lui présenta, du succès des expériences qu'il a faites de concert avec M. Tillemann & Struve, *sur la quantité de l'argile des environs de Lausanne, & si elle ne seroit pas propre à être employée pour toute sorte d'ouvrages en poterie*, afin de le suppléer à la marchandise de cette espece, qui nous vient de la Bresse, de la Franche-Comté & de l'Evêché.

de Bâle. Quoique l'événement n'ait point répondu encore à leur attente , l'auteur n'a point perdu l'espérance d'en trouver qui ait les qualités requises. (a)

2. M. Seigneux de Correvon fit encore part à la Société , des expériences les plus nouvelles des Anglois sur les herbes propres au fourrage , dont il a fait venir diverses sortes de graines , afin de s'assurer par lui-même de leur utilité : telles que la Pimprenelle , *Pimpinella* , en Anglois (*Burnet-wood*) pour les prés d'hiver en terrain sec ; le Tymothy-graas , pour les sols humides & marécageux , qui suivant M. de Munchausen n'est autre que le *Phleum pratense* . *Linnæi* . Le Bird-grass ou *Torlmeadowgrass* , que M. de Munchansen croit être une espece de *Poa* , *Linnæi* , & qui se plait comme le Tymothy-grass dans les terreins bas & humides ; & non comme le prétendent les Anglois pour être sémé dans des champs passablement bons (b).

(a) Comment ne s'en trouveroit-il pas dans le païs de Vaud ? La Suisse est le païs qui offre peut-être le plus de variété dans ses terres. On y a trouvé de la terre de pipe & de porcelaine , aussi-tôt qu'on s'est donné la peine de les chercher.

(b) Nos essais , non plus que ceux de M. de Munchausen , ne tenteront personne de les effectuer en grand. Il faut qu'un païs manque totalement de fourrage & de terreins propres à en fournir de meilleurs , pour avoir recours à ceux de cette espece ; de même qu'au Ray-graas , *Lolium perenne* . *Lin* . Dans un sol

3. Le zèle infatigable de ce digne fauteur de l'agriculture & des arts utiles, fournit encore, en réponse à la question de la Société de Berne ; *sur les moyens de perfectionner au pays de Vaud la culture des potagers* les observations suivantes. Que dans la ville de Lausanne & ses environs, cette culture s'exerçoit en partie par les François établis dans ces quartiers ; en partie par ceux qui ont été dressés à cet art dans l'école de charité ; & cela avec un tel succès, que des potagers & des pépinières suffisantes on fourniffoit divers endroits tant du pays que de l'étranger, en fait de jardinage & d'arbres fruitiers (a).

fertile, on peut semer la luzerne, le trefle, l'esparcette, l'herbe d'avoine, *Avena elatior Lin.* Ce qui suffit pour les terrains gras ou maigres, secs ou humides.

(a) Il est extrêmement à souhaiter que la culture du potager puisse s'étendre peu-à-peu jusques dans les villages, où elle est encore presque totalement ignorée. De-là le manque de porcs-gras, article, qui seul enlève des sommes presque incroyables du pays.

Dans le pays Allemand, par contre, où le païsan le plus pauvre, l'artisan & le journalier, qui possèdent à peine 60 toises de terrain, ou qui ne possèdent rien en propre, ont le moyen de louer un morceau de cette contenance, entretiennent ordinairement un cochon, qui leur fournit de quoi fumer leur jardin, & du rebut duquel ils le nourrissent & l'engraissent. Est-il en état d'en tenir deux ? il en vend un gras, qui lui bonifie le prix d'achat, l'entretien & l'engraissage de tous deux : de sorte qu'outre le cochon gras pour

4. Mémoire sur l'œconomie des bois de taille & de haute futaie. Par M. Seigneux, président des Conseils de S. A. le Duc d'Aremberg (a).

5. Remarques sur les suites de la prohibition des porcs étrangers, par M. Seigneux de Correvon (b).

le ménage, il y gagne encore l'engrais de son jardin. Il est inconcevable combien cette œconomie, est profitable à nos campagnards, & combien de bled & d'argent elle épargne au païs !

(a) Ce traité qui à été présenté à la Société de Berne, contient d'excellentes observations insérées dans l'avis au peuple sur la conduite des bois, projeté d'ordre de la haute chambre des bois.

(b) Cette prohibition devoit nécessairement renchérir pour la première année, ces animaux dans un païs où jusqu'ici on en avoit totalement négligé l'œconomie & la conduite.

Cette cherté retomba principalement sur les villes. On se flatte avec raison, de voir dans peu le païs en état d'en éllever proportionément à ses besoins, & s'épargner ainsi les sommes exorbitantes, qui en sortoient pour l'achat de cette marchandise.

Nous ne pouvons nous empêcher de relever à cette occasion une erreur assez commune parmi le peuple du Païs de Vaud, c'est l'idée où ils sont, qu'on ne fauroit engrasper les porcs, qu'avec du gland, du faine ou des graines. Nos païsans Allemands qui fournissent la capitale de porcs gras, les nourrissent en été d'herbe, & de plantes potagères de toute espèce. En automne ils les engrassen avec des pommes de terres & des carottes. Le petit nombre de ceux qui en ont le moyen, leur donnent quelques mesures de seigle, d'avoine: le jardin fournit tout le reste.

6. Animé du zèle pour le bien public, *M. Seigneur de Correvon*, souhaiteroit qu'un partage volontaire, ou du moins une jouissance plus égale réglât la distribution plus équitable des biens communs.

Il a dressé à cet effet un projet, tendant à l'amélioration & au plus grand rapport de ces biens communs, qui par son contenu a mérité les applaudissemens de la société (*a*).

(*a*) Nous envisageons les réglemens Souverains, à ce sujet, comme des plus utiles & de la plus haute importance égard à l'oeconomie rurale : c'est un puissant motif pour ranimer l'industrie & l'application ; des jardins & des prairies fleuries prendront la place des marais désechés & des brouïères fertilisées ; la suppression de la mendicité ; & l'accroissement de la population par l'augmentation des dentées, sont les suites heureuses que nous voions résulter d'un arrangement si utile pour tout le païs.

Le meilleur plan à suivre, nous paroît être celui qu'a embrassé la commune d'Uttendorf. Que d'inconvénients n'y a-t-il pas d'ôter la propriété aux communautés ! C'est ainsi que dans un village, il y a environ un siecle, le bien des pauvres fut partagé. Dans moins de cinquante ans, tout étoit passé entre les mains des plus riches qui en avoient agrandi leurs domaines. La dépopulation fut sensible, de cent qui y vivoient auparavant à leur aise, à peine y en compte-ton encore cinquante.

Dans un autre village, on emploia le provenu de la vente de ces biens, à la bonification des appoitemens, à la diminution des taxes ; de sorte que le pauvre se vit obligé de reclamer du riche son propre bien, qui, sous la conduite de préposés avides & insolens,

7. M. Seigneux a fait venir de la *linette de Riga*, qui a non seulement parfaitement réussi, mais dont la graine a produit du lin qui a surpassé en longueur & en finesse celui du pays, & qui préparé n'a cédé en beauté, ni en lustre à celui d'Hollande. C'est avec ce lin que les fermanceurs ont fait leur preuve, pour concourir au prix fondé par le magnanime & patriote Prince, LOUIS EUGÈNE DE WIRTEMBERG, que nous avons l'honneur de compter du nombre des membres de notre société (*a*).

8. M. Seigneux a encore fait venir de France les instrumens nécessaires pour la préparation de la soie cruë; *grandes cardes pour les morefques*, qui sont actuellement d'usage dans l'école de charité, de sorte qu'en ceci nous ne dépendrons plus comme ci-devant de nos voisins.

9. Les primes publiées par S. A. S. le Prince de Wirtemberg, pour les *plantations de mûriers*, & la *culture de la soie*, sont derechef annoncées pour l'année prochaine.

insolens, fut bien-tôt reduit à rien. C'est par cette raison, que nous ne saurions adopter le plan proposé dans le courant de cette année, par un savant auteur à Yverdon.

(*a*) Nous avons fait avec la graine de lin, de Livonie, dans diverses contrées du pays les mêmes essais que dessus & toujours avec un égal succès, & nos cultivateurs instruits par l'expérience, paient volontiers de cette graine naturalisée le double de ce que vaut la domestique; cependant comme elle s'abatdit après deux ou trois ans, il est nécessaire de faire venir toutes les années de la linette de Livonie.

10. Pour le prix, destiné par ce grand protecteur de l'agriculture, aux païsans du bailliage de Lausanne, qui auroient pour le moins cinq fils, qui âgés de plus de 14 ans & tous au païs, y cultiveroient la terre ; se sont présentés 25 peres de famille, dont les enfants se montoient au nombre de 134, dont 3 absens, 7 au dessous de l'âge requis & 8 filles ; les 112 restans, tous dans le païs, tous laboureux, cultivateurs & bons miliciens.

Le prix a été décerné au nommé Guill : Hoffsteter du Gougisberg pere de huit fils en âge, & tous au païs. La société a en outre distribué à 6 tant veuves que peres de famille qui avoient élevés chacun 6 fils à la culture de la terre, diverses primes extraordinaires, en témoignage de son estime pour l'art de l'agriculture.

M. le Pasteur de Leuze secrétaire de la société remit les observations météorologiques & rurales recueillies par ses soins.

SOCIÉTÉ DE VEVÉY.

1. **UN** mémoire de M. le LIEUTENANT VAUTHIER, sur les moyens de perfectionner la culture du jardin potager.

2. Détail historique, de l'épidémie, qui a régné l'hiver passé dans le Gouvernement d'Aigle par Mr. DECOPET Pasteur à Aigle.

3. *Détails sur la même maladie, & ses suites dans la ville de Vevey par M. le premier Pasteur Muret (a).*

4. Un mémoire de M. Ab. REYNIER sur la meilleure construction des digues contre l'im-pétuosité des torrens, avec le modèle des grilles de bois nécessaires.

5. Les observations météorologiques & rurales par M. le premier Pasteur Muret.

Nous mettons au nombre des ouvrages fournis par cette société l'excellent mémoire du même Auteur, sur la population, & qui a remporté le prix de cette question.

S O C I É T É D E N Y D A U.

I. *ESSAI d'une nouvelle répartition de communs & parcours du village d'Acquer-tin, pour en retirer le plus grand rapport.*

(a) Cette épidémie à enlevé en même-tems beaucoup de monde en différentes contrées, & a surtout fait beaucoup de ravages dans les bailliages de Nydau & de Trachselwald. Elle ne se fit point sentir de tout l'été au païs de Vaud, mais sur la fin d'Octobre elle commença à se manifester, là où elle avait cessé en tirant du Sud-Est au Nord-Ouest. La ville & le bailliage de Lausanne en ont surtout cruellement soufferts jusqu'à la fin de Mars 1766. où la chaleur augmentant la fit entièrement cesser. Elle s'est manifestée aussi en même-tems dans le bailliage de Schwarzenbourg, & de-là tirant au Nord-Ouest dans le canton de Fribourg & l'Avoyerie de Morat, elle y a enlevé beaucoup de monde pendant l'hiver.

2. Réflexions économiques sur l'ouvrage des diques & particulièrement celles des bords de l'Aar.

L'auteur de ces deux pièces n'est pas connu.

3. Réflexions sur l'influence pernicieuse des fabriques sur l'agriculture.

4. De l'utilité du rigoleur, & de la maniere de s'en servir, l'expression est aussi neuve que l'instrument étoit inconnu, il m'a paru servir principalement à tracer des rigoles, tout autre terme qui exprimera mieux sera sans contredit préférable (*a*).

5. Description de l'Hombre, excellent poisson de riviere.

6. Observations sur les tiges entées avec des grèfes batardes (*b*).

7. Le montant des *passeations* à Clos de 1766.

8. Remarques sur les idées que le païsan se forme du *partage des communs*.

9. Annonce d'une couche d'argille.

10. Des causes qui ont fait tomber dans

(*a*) Cet instrument est fort différent du dégazeur, dont il a été fait mention dans nos mémoires. Ce sont 3 pièces qui servent à couper & à enlever le gazon, à tirer des rigoles pour l'arrosement des prairies, & dont on peut se servir très utilement pour exploiter la tourbe.

(*b*) On peut de cette façon diversifier à l'infini l'espèce des arbres fruitiers. De cette façon un de nos membres, qui manquoit de fruits d'été, mais qui en avoit suffisamment de tardifs, a fait greffer la *reynne d'été* sur la *calville d'automne*; la *verte longue panachée*, sur la *colmar*; la *bergamotte d'été* sur le *sucré vert*; ce qui a produit d'excellens fruits batards.

la Comté de Nydau, le commerce utile des cochons, par l'auteur des pièces susdites, & Benoit Weber juge consistorial de Jens.

11. Observations du même juge Weber, sur le meilleur emploi des prairies de Jens.

12. Remarques du même, sur la prospérité des vignes.

13. Benoit Bachelet a fourni des remarques sur l'avantage d'entretenir un plus grand nombre de porcs, & sur divers autres objets économiques.

14. Les observations météorologiques de ce quartier.

SOCIÉTÉ D'ARAU.

Cette Société a délégué sa présidence à M. Schmalz, Seigneur Baillif de la Comté de Lentzbourg, & pour membres ordinaires M. le Capitaine Samuel Soulzer, & M. David Salomon Seiler docteur en médecine.

1. M. Soulzer a lu un essai sur la façon la moins coûteuse & la plus avantageuse de faire les digues pour contenir les gros ruisseaux, qui dans la plaine servent à l'égaïage, mais qui s'enflent souvent & ne font alors pas moins de dégâts que les torrens.

2. M. le Pasteur Ernst de Kilchberg a fourni un mémoire sur l'avantage des semaines hâtives de l'épautre d'hiver.

3. Remarques du même auteur, sur la décadence sensible de la conduite du bétail dans la basse Argovie.